

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 9 novembre 2015, à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance spéciale du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Mesdames les Conseillères Nancy Lessard et Louise Sénécal Messieurs les Conseillers, Gino Vachon et Jérôme Bélanger formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jonathan V. Bolduc, Maire.

Messieurs Marco Poulin et Xavier Bouhy sont absents.

Le secrétaire de l'assemblée est Madame Kathleen Veilleux.

Monsieur le Maire dit une réflexion.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

284-2015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Madame Louise Sénécal,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

285-2015

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, qu'ils reconnaissent avoir reçu l'avis spécial de convocation et approuvent le moyen de signification de l'avis comme s'il avait été fait conformément au Code Municipal.

ADOPTÉ

286-2015

**APPEL DE CANDIDATURE POUR UNE PERSONNE
ATTITRÉE À LA CORRECTION DU VIC ACTION**

Proposé par Monsieur Gino Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de déposer un appel de candidature pour faire la correction mensuelle du Vic Action.

ADOPTE

287-2015

**CAUTIONNEMENT DE PRÊT DES FESTIVITÉS WESTERN
DE SAINT-VICTOR**

Considérant que les Festivités Western de Saint-Victor sont selon l'article 91 un organisme à but non lucratif;

Considérant que l'événement attire près de 50 000 festivaliers à chaque édition depuis 37 ans;

Considérant que le festival est un événement majeur apportant des retombées économiques de plus 1,5 million annuellement;

Considérant que le festival fait partie intégrante de notre culture;

Considérant que la municipalité de Saint-Victor peut se rendre caution en faveur de certains organismes;

Considérant qu'une municipalité doit faire autoriser le cautionnement par le ministre;

Considérant que les Festivités Western de St-Victor de Beauce inc. désirent obtenir un prêt d'une institution financière au montant de 100 000 \$, remboursable sur 10 ans;

Considérant que cette institution financière exige que la municipalité se rende caution de cette obligation;

En conséquence, il est proposé par Madame Nancy Lessard,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la municipalité de Saint-Victor se porte caution en faveur des Festivités Western de St-Victor de Beauce inc. d'un montant de 100 000\$ pour 10 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe A .

Il est également résolu que la municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du territoire l'autorisation de se rendre cause de cette obligation.

ADOPTÉ

288-2015

**AVIS DE MOTION-MODIFICATION DU RÈGLEMENT NO
67-2007-RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE
CONTRÔLE DES DÉPENSES**

Le conseiller, Monsieur Gino Vachon donne un avis de motion que le règlement no 67-2007 sera modifié à une séance subséquente aux fins de modifier le titre du directeur des Services techniques pour le titre du directeur des Travaux Publics.

ADOPTÉ

289-2015

RÉSOLUTION POUR L'ACHAT DE SEL À DÉGLAÇAGE

Ont soumissionné :

Mines Seleine 98,59 \$/tonne, livré

Compass Minerals 100,87\$/tonne, livré

Sel Warwick 105,43 \$/tonne, livré

Proposé par Monsieur Jérôme Bélanger,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, d'accorder la soumission à Mines Seleine au prix de 98,59 \$/tonne, plus taxes, pour l'hiver 2015-2016.

ADOPTÉ

290-2015

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Madame Nancy Lessard,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la séance est levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

**LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
PAR INTÉRIM**

JONATHAN V. BOLDUC

KATHLEEN VEILLEUX